



CONSEIL SCOLAIRE
CATHOLIQUE
DE DISTRICT DES
**GRANDES
RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL

SÉANCE ANNUELLE D'ORGANISATION DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE DE DISTRICT DES GRANDES RIVIÈRES

Tenue le samedi 4 décembre 2021,
par vidéoconférence « Teams »

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET APPEL NOMINAL**

La directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière déclare ouverte à 9 h 01 la séance annuelle d'organisation et procède à l'appel nominal.

Sont présents :

Conseillères et conseillers scolaires	Gilles Audet, Denis Bélanger, Isabelle Charbonneau, Chantal Couture Rancourt, Langis H. Dion, Roger Grégoire, Daniel Grzela, Lynn Ouellette, Lorraine Gagné, Paul St-Jean
Élèves conseillères	Alexandra Pelletier Tanika Yu
Directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière	Sylvie Petroski
Agentes et agent de supervision	Jérémie Lepage, Claire Mackey, Daphne Wallbridge
Gérante des ressources humaines et de la paie	Michelle Dubeau
Gérant du secteur informatique	Richard Fecteau
Gérant des services financiers	Mario Filion
Secrétaire de séance	Hélène Bolduc

Est absente :

Gérante des installations scolaires	Karine Lafrenière
--	-------------------

2. PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Le conseiller Grégoire récite la prière et la directrice de l'éducation procède à la reconnaissance du territoire.

2.a Ordre du jour proposé

MOTION 1, RÉOLUTION 22-01

Proposée par : C. Couture Rancourt
Appuyée par : I. Charbonneau

QUE soit adopté tel que présenté l'ordre du jour de la séance annuelle d'organisation du 4 décembre 2021 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

Adoptée

2.b Procédure électorale

L'extrait du Règlement de procédure qui traite de la procédure électorale qui sera utilisé pour les nominations à la présidence et à la vice-présidence est inclus à la documentation. Pour les comités, la présidence sollicitera des candidatures pour chaque comité. Un seul proposeur et un seul appuieur seront requis pour l'ensemble des candidatures. En cas d'un plus grand nombre de candidatures que celui requis, un vote se tiendra selon l'article 2.05.

2.c Dates des réunions ordinaires 2022

Le tableau des dates de réunions ordinaires proposées pour 2022 est présenté.

MOTION 2, RÉOLUTION 22-02

Proposée par : G. Audet
Appuyée par : L. Ouellette

QUE soit adopté tel que présenté le tableau des dates de réunions ordinaires mensuelles du CSCDGR pour l'année 2022.

Adoptée

3. NOMINATION DE SCRUTATEURS

MOTION 3, RÉOLUTION 22-03

Proposée par : L. Dion
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE Michelle Dubeau et Jérémie Lepage soient nommés scrutatrice et scrutateur pour la tenue des élections lors de la séance annuelle d'organisation du 4 décembre 2021 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

Adoptée

4. ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

MOTION 4

Proposée par : R. Grégoire
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE Langis Dion soit candidat au poste à la présidence du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

Le conseiller Dion accepte la mise en nomination.

MOTION 5

Proposée par : L. Gagné
Appuyée par : D. Grzela

QUE Denis Bélanger soit candidat au poste à la présidence du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

Le conseiller Bélanger refuse la mise en nomination.

La période de mise en nomination est close.

MOTION 4, RÉOLUTION 22-04

Proposée par : R. Grégoire
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE Langis Dion soit déclaré président du Conseil scolaire catholique de district de Grandes-Rivières pour l'année 2022.

Adoptée

À ce moment-ci, la directrice de l'éducation cède le fauteuil à la présidence.

5. MOT DE LA PRÉSIDENTE ÉLUE

Monsieur Dion remercie les conseillères et conseillers scolaires pour leur confiance.

6. ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE

MOTION 6

Proposée par : I. Charbonneau
Appuyée par : L. Ouellette

QUE Roger Grégoire soit candidat au poste à la vice-présidence du CSCDGR.

Le conseiller Grégoire accepte la mise en nomination.

La période de mise en nomination est close.

MOTION 6, RÉOLUTION 22-05

Proposée par : I. Charbonneau
Appuyée par : L. Ouellette

QUE Roger Grégoire soit déclaré vice-président du Conseil scolaire catholique de district de Grandes-Rivières pour l'année 2022.

Adoptée

7. MOT DE LA VICE-PRÉSIDENTE ÉLUE

Monsieur Grégoire remercie les membres pour sa nomination et souligne le travail de la conseillère Charbonneau au cours de ses différents mandats.

CONSTITUTION DES COMITÉS

Une recommandation à l'effet de déterminer la membriété des comités permanents à 4 membres élus, en plus de la présidence et vice-présidence à titre de membre d'office, est proposée.

De plus, afin d'assurer une bonne gestion des comités statutaires, un membre élu sera nommé à titre de substitut pour chacun de ces comités. Cette pratique permet d'assurer la présence au moins d'un membre élu lorsque le conseiller nommé doit s'absenter. Les comités statutaires sont constitués d'un nombre minimum de membres élus et l'absence d'un des membres élus sera comblé automatiquement par le substitut.

MOTION 7, RÉOLUTION 22-06

Proposée par : C. Couture Rancourt

Appuyée par : G. Audet

QUE la membriété des comités permanents créés par le Conseil élu soit établie à quatre (4) membres, en plus de la présidence et vice-présidence à titre de membres d'office.

La conseillère Gagné, les conseillers Bélanger, Grzela et St-Jean se prononcent contre la motion.

Adoptée

7.1 Comités statutaires

COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ

MOTION 8

Proposée par : R. Grégoire

Appuyée par : L. Gagné

QUE I. Charbonneau et C. Couture Rancourt soient candidates au poste de membres du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 8, RÉOLUTION 22-07

Proposée par : R. Grégoire

Appuyée par : L. Gagné

QUE I. Charbonneau et C. Couture-Rancourt soient déclarées membres du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

Nomination d'un substitut

MOTION 9, RÉOLUTION 22-08

Proposée par : D. Bélanger

Appuyée par : I. Charbonneau

QUE L. Gagné soit nommée substitut au Comité consultatif pour l'enfance en difficulté du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

**COMITÉ DE L'APPRENTISSAGE PARALLÈLE DIRIGÉ POUR ÉLÈVES
DISPENSÉS DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE**

MOTION 10

Proposée par : D. Grzela

Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE R. Grégoire soit candidat au poste de membre du Comité de l'apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de fréquentation scolaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 10, RÉOLUTION 22-09

Proposée par : D. Grzela
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE R. Grégoire soit déclaré membre du Comité de l'apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de fréquentation scolaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

Nomination d'un substitut

MOTION 11, RÉOLUTION 22-10

Proposée par : G. Audet
Appuyée par : R. Grégoire

QUE D. Grzela soit nommé substitut au Comité de l'apprentissage parallèle dirigé pour élèves dispensés de fréquentation scolaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

COMITÉ RESPONSABLE DES AUDIENCES DE RENVOI ET D'APPEL À UNE SUSPENSION D'ÉLÈVE

MOTION 12

Proposée par : R. Grégoire
Appuyée par : I. Charbonneau

QUE G. Audet, C. Couture Rancourt et L. Ouellette soient candidats au poste de membres du Comité responsable des audiences de renvoi et d'appel à une suspension d'élève du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 12, RÉOLUTION 22-11

Proposée par : R. Grégoire
Appuyée par : I. Charbonneau

QUE G. Audet, C. Couture Rancourt et L. Ouellette soient déclarés membres du Comité responsable des audiences de renvoi et d'appel à une suspension d'élève du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

Nomination d'un substitut

MOTION 13, RÉOLUTION 22-12

Proposée par : L. Ouellette
Appuyée par : L. Gagné

QUE I. Charbonneau soit nommée substitut au Comité responsable des audiences de renvoi et d'appel à une suspension d'élève du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

COMITÉ SUR LA PARTICIPATION DES PARENTS

MOTION 14

Proposée par : G. Audet
Appuyée par : D. Grzela

QUE L. Ouellette soit candidate au poste de membre du Comité de participation des parents du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 14, RÉOLUTION 22-13

Proposée par : G. Audet
Appuyée par : D. Grzela

QUE L. Ouellette soit déclarée membre du Comité sur la participation des parents du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

Nomination d'un substitut

MOTION 15, RÉOLUTION 22-14

Proposée par : R. Grégoire
Appuyée par : I. Charbonneau

QUE C. Couture Rancourt soit nommée substitut au Comité de participation des parents du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

COMITÉ DE VÉRIFICATION

MOTION 16

Proposée par : L. Ouellette
Appuyée par : L. Gagné

QUE D. Bélanger, R. Grégoire et P. St-Jean soient candidats au poste de membres du Comité de vérification du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 16, RÉOLUTION 22-15

Proposée par : L Ouellette
Appuyée par : L. Gagné

QUE D. Bélanger, R. Grégoire et P. St-Jean soient déclarés membres du Comité de vérification du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

Nomination d'un substitut

MOTION 17, RÉOLUTION 22-16

Proposée par : D. Grzela
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE G. Audet soit nommé substitut au Comité de vérification du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

8.2 COMITÉS PERMAMENTS

COMITÉ DES FINS EN ÉDUCATION

MOTION 18

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : I. Charbonneau

QUE D. Bélanger, C. Couture Rancourt, L. Gagné et D. Grzela soient candidats au poste de membres du Comité des fins en éducation du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 18, RÉOLUTION 22-17

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : I. Charbonneau

QUE D. Bélanger, C. Couture Rancourt, L. Gagné et D. Grzela soient déclarés membres du Comité des fins en éducation du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

MOTION 19

Proposée par : R. Grégoire
Appuyée par : G. Audet

QUE D. Bélanger, I. Charbonneau, L. Gagné et P. St-Jean soient candidats au poste de membres du Comité de gouvernance du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 19, RÉOLUTION 22-18

Proposée par : R. Grégoire
Appuyée par : G. Audet

QUE D. Bélanger, I. Charbonneau, L. Gagné et P. St-Jean soient déclarés membres du Comité de gouvernance du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

COMITÉ DE RÉAMÉNAGEMENT DES COMMUNAUTÉS SCOLAIRES ET DE TRANSPORT SCOLAIRE

MOTION 20

Proposée par : L. Gagné
Appuyée par : L. Ouellette

QUE G. Audet, D. Bélanger, C. Couture Rancourt et P. St-Jean soient candidats au poste de membres du Comité de réaménagement des communautés scolaires et de transport scolaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 20, RÉOLUTION 22-19

Proposée par : L. Gagné
Appuyée par : L. Ouellette

QUE G. Audet, D. Bélanger, C. Couture Rancourt et P. St-Jean soient déclarés membres du Comité de réaménagement des communautés scolaires et de transport scolaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

COMITÉ D'AFFAIRES ET DES RELATIONS DE TRAVAIL

MOTION 21

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : G. Audet

QUE D. Bélanger, I. Charbonneau, L. Gagné, D. Grzela, P. St-Jean soient candidats au poste de membres du Comité d'affaires et des relations de travail du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Un vote est requis sur la motion 21 puisque 5 candidatures sont déposées pour les 4 postes disponibles. Suite au vote, le résultat est le suivant :

MOTION 21, RÉOLUTION 22-20

Proposée par : D. Bélanger

Appuyée par : G. Audet

QUE D. Bélanger, L. Gagné, D. Grzela et P. St-Jean soient déclarés membres du Comité d'affaires et des relations de travail du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

COMITÉ D'ÉVALUATION DE RENDEMENT ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

MOTION 22

Proposée par : P. St-Jean

Appuyée par : R. Grégoire

QUE D. Bélanger, I. Charbonneau, C. Couture Rancourt et L. Gagné soient candidats au poste de membres du Comité d'évaluation de rendement et des conditions de travail de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

La période de mise en candidature est close.

MOTION 22, RÉOLUTION 22-21

Proposée par : P. St-Jean

Appuyée par : R. Grégoire

QUE D. Bélanger, I. Charbonneau, C. Couture Rancourt et L. Gagné soient déclarés membres du Comité d'évaluation de rendement et des conditions de travail de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, pour un mandat se terminant à la séance annuelle d'organisation de 2022.

Adoptée

8.4 REPRÉSENTATION À DES ORGANISMES

MOTION 23, RÉOLUTION 22-22

Proposée par : C. Couture Rancourt
Appuyée par : I. Charbonneau

QUE L. Dion, président du CSCDGR, soit nommé au conseil d'administration de l'AFOCSC.

Adoptée

MOTION 24, RÉOLUTION 22-23

Proposée par : L. Gagné
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE R. Grégoire, vice-président du CSCDGR, soit nommé substitut au conseil d'administration de l'AFOCSC.

Adoptée

9. DESTRUCTION DES BULLETINS DE VOTE

MOTION 25, RÉOLUTION 22-24

Proposée par : G. Audet
Appuyée par : L. Ouellette

QUE les bulletins de vote (courriels, formulaires) ayant servi aux élections à la présidence, à la vice-présidence et à la membriété des comités lors de la séance organisationnelle du CSCDGR du 4 décembre 2021 soient détruits.

Adoptée

10. AUTORISATION POUR LES EMPRUNTS BANCAIRES ET AUTRES

10.1 Pouvoirs de signature

MOTION 26, RÉOLUTION 22-25

Proposée par : I. Charbonneau
Appuyée par : C. Couture Rancourt

QUE les deux officiers signataires pour la période du 4 décembre 2021 jusqu'à la réunion organisationnelle de décembre 2022 soient Langis Dion, présidence ou Roger Grégoire, vice-présidence et Sylvie Petroski, directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières.

Adoptée

10.2 Autorisation d'emprunt

MOTION 27, RÉOLUTION 22-26

Proposée par : L. Gagné
Appuyée par : L. Ouellette

QUE durant l'année 2022, la présidence ou la vice-présidence et la secrétaire-trésorière soient autorisées, au nom du Conseil, à emprunter de temps à autre par billet à l'ordre de la Caisse populaire Alliance limitée de Timmins, une somme ou des sommes n'excédant pas 20 000 000 \$ pour défrayer les dépenses courantes et que ces emprunts soient remboursés à la réception des subventions, et ce, selon la procédure habituelle.

Adoptée

10.3 Autorisation – Caisse populaire Alliance Limitée

MOTION 28, RÉOLUTION 22-27

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : G. Audet

QUE la Caisse populaire Alliance limitée de Timmins soit autorisée de changer tous les chèques émis par le CSCDGR présents pour encaissement et portant les signatures par facsimilé de la présidence et la signature de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière, tout comme si ces chèques portaient leur signature manuscrite et avaient été émis par ces signataires au nom du conseil et avec son autorisation.

Adoptée

MOTION 29, RÉOLUTION 22-28

Proposée par : D. Grzela
Appuyée par : R. Grégoire

ATTENDU QUE la Caisse populaire Alliance limitée de Timmins change ou négocie les chèques au nom du CSCDGR portant les signatures par facsimilé de la présidence de la vice-présidence ou de la présidence et de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière ou de la vice-présidence et de la secrétaire-trésorière;

QUE le CSCDGR ne tiendra pas la Caisse populaire Alliance limitée de Timmins responsable de l'encaissement ou de la négociation de chèques portant une signature par facsimilé apposée incorrectement et s'engage à l'endommager.

Adoptée

10.4 Délégation – Accès à l'information et protection de la vie privée

MOTION 30, RÉOLUTION 22-29

Proposée par : C. Couture Rancourt
Appuyée par : L. Ouellette

QUE la présidence du CSCDGR, Langis Dion, délègue les pouvoirs en vertu de la Loi de 1989 sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée à la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière.

Adoptée

11. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

La directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière du Conseil est invitée à présenter les grandes réalisations de la dernière année. Malgré les défis liés à la pandémie, le Conseil peut être fier des nombreuses réussites qui ont permis d'atteindre les objectifs fixés.

MOTION 31, RÉOLUTION 22-30

Proposée par : C. Couture Rancourt
Appuyée par : D. Grzela

QUE soit reçu le rapport annuel de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorière du Conseil scolaire catholique de district pour l'année scolaire 2020-2021.

Adoptée

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant maintenant épuisé, la recommandation suivante est formulée :

MOTION 32, RÉOLUTION 22-31

Proposée par : D. Bélanger
Appuyée par : L. Gagné

QUE la séance organisationnelle du CSCDGR du 4 décembre 2021 soit levée à 11 h 02.

Adoptée



Langis H. Dion, président



Sylvie Petroski, directrice de l'éducation
et secrétaire-trésorière

Procès-verbal adopté par voie de la résolution 22-42 lors de la séance ordinaire du CSCDGR du 18 janvier 2022.